

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 septembre 2020

PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE - (N° 3339)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 651

présenté par

Mme Gomez-Bassac, Mme Hérin, M. Berta et M. Raphan

ARTICLE 3

À l'alinéa 27, après le mot :

« œuvre »,

insérer les mots :

« , au sein de son établissement, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.